

Heureusement M. Alexandre Macdonell, nommé, en 1807, vicaire général de cette Province, a pris à cœur cet établissement, n'a épargné ni soins, ni voyages, ni fatigues, ni sollicitations, pour lui donner une existence. Il a obtenu du Gouvernement la concession d'un emplacement sur lequel il a fait construire en pierre une église de 57 pieds de long sur 32 de large. Cette église n'était pas encore achevée, lorsque le Gouvernement s'en empara pendant la guerre Américaine, pour en faire l'hôpital des troupes, et ce ne fut que plusieurs mois après la paix faite, qu'elle fut restituée. Aussitôt M. Macdonell s'occupa de la faire réparer et achever ; il alla sur les lieux, l'été dernier, engagea les fidèles de l'endroit dans une souscription destinée à faire venir un prêtre et à le défrayer, fit, dans l'automne, le voyage de Québec, pour en conférer avec l'évêque diocésain, et obtint de lui que M. Périnault, ci-devant curé de la Visitation, île de Montréal, fût chargé de la desserte de la nouvelle église. Celui-ci accepta, avec une promptitude qui fait bien son éloge, mais ne manqua pas de gens qui cherchèrent à l'en détourner. « Pourquoi aller si loin, s'exposer à tant de fatigues, pour des gens qui n'en tireront aucun profit ? N'y a-t-il pas des âmes à sauver dans les paroisses de l'intérieur ? Est-il juste de leur préférer des poignées de mauvais chrétiens ? »

On pourrait répondre de plusieurs manières à ces méchantes objections : 1° Il faut s'en rapporter au jugement de l'évêque, qui est censé avoir l'esprit de Dieu, et des grâces d'état pour le gouvernement de son diocèse. Si ses démérites personnels le rendent indigne des lumières nécessaires pour bien administrer, du moins la présomption est en sa faveur, et la charité ne permet pas de croire qu'il en soit entièrement dépourvu. 2° Nul ne sait mieux que le père de famille dans quelle partie du champ doivent principalement être employés les ouvriers. 3° Les brebis écartées doivent attirer la vigilance particulière du premier pasteur. 4° Il n'est pas seulement obligé de paître ses brebis, mais encore de les défendre des morsures des loups. Or, celles qui vivent au milieu des hérétiques, seraient bientôt dévorées, si l'on ne prenait soin de les défendre. 5° Les fidèles de l'intérieur du diocèse n'ont que des besoins ordinaires. Des prêtres voisins peuvent, dans la nécessité, aller au secours de ceux qui manqueraient de pasteur. Il n'en